



OL-CS 14/06/2020

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 02 juin 2020

Convoqué à 18h à la salle Bon Accueil pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 26/05/2020 sur base du projet du 18/05. Dans le respect des mesures de lutte contre la Covid, les adhérents ont été informés de la réunion mais pas, exceptionnellement, invités à y participer (10 personnes).

**9 administrateurs présents** : Laurent Billet, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Michel Meyer, Jean-Claude Secchi., Claude Saulgeot.

**1 excusé** : Michel Bodoy. Le Conseil peut délibérer valablement.

### Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA envoyé le 18 mai, confirmé le 26/05/2020
- PV du CA du 03/03/2020
- Document " Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants" (21/12/2019, complété le 03/03/2020 - 9 pages)
- « Une étude juge Annecy apte au tram en cœur d'agglo », O.Labasse - E.Luca, 27/03/2020 (chronique envoyée à la presse et aux principaux candidats aux élections municipales, suite aux rapports de la CNDP et aux projets LOLA et PDU du Grand Annecy).
- appel à projets et contributions ; « DEMAIN ? ON FAIT QUOI ? » (Envoyé aux adhérents le 6/05/2020)
- Mapping « cahier des charges programmatique en vue des élections municipales de Veyrier-du-Lac », présenté à la réunion débat organisée par BVV le 17 janvier 2020.
- Rapport « Vivre Bien à Veyrier du lac en 2020 : Prospective Urbanistique » (édition du 02/03/2015)

Accueillis par les responsables de l'Arche en leur bâtiment de la rue de la Voûte, nous les remercions ainsi que Jean Claude Secchi pour avoir, pendant la fermeture des salles de la Veyrière, mis à notre disposition la salle « Bon accueil », ancienne salle paroissiale.

### **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 mars 2020.**

Le projet (ref. CS-OL 28/03/2020) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ». Ce projet a été envoyé aux adhérents fin mars afin de les informer de nos travaux actuels et leur permettre d'y participer sans attendre la fin du confinement.

### **2) Présentation et approbation des comptes de l'exercice clôt le 31/12/2019**

Jean Claude Secchi, trésorier, a présenté le rapport financier de l'année 2019. Après quelques modifications de forme pour faire mieux ressortir le compte d'exploitation de l'année du total bilan au 31/12/2019, le compte de résultat pour 2019 se caractérise par des recettes de cotisations de 1726€ et un léger excédent de 474,11€. Le total bilan à fin 2019 ressort à 14606,48€ après affectation du résultat de l'exercice au fonds de réserves. Les administrateurs approuvent, à l'unanimité, les comptes et la proposition du Président d'abonder le fonds de réserves du résultat de l'exercice 2019.

Les administrateurs se félicitent du nombre de cotisants, 109, record historique de BVV.

### **3) Dispositions estivales (plan de circulation, stationnement, port...)**

Le Président rappelle que le double risque pour Veyrier-du-Lac est sa double transformation en zone de transit (automobiles et vélos) et en aire de jeu du Grand Annecy. Le CA confirme, comme le recommande le document d'étude sur la mobilité, que la priorité soit donnée aux piétons dans le village et aux transports collectifs dans les liaisons du Grand Annecy et de la rive Est : poursuite du bus des plages (obtenus l'an dernier) et des navettes lacustres en lignes régulières (depuis quelques années), élargissement et création de trottoirs, aménagement de couloir sécurisés.... Une campagne de promotion de ces mobilités est nécessaire.

BVV demande une augmentation du prix des parcmètres avec un tarif préférentiel pour les veyrolains, afin de dissuader les annéciens et autres visiteurs à la journée de venir en voiture à Veyrier et d'y stationner au mépris de la mobilité et de la qualité de vie des habitants ; une diminution du nombre de places de parking en particulier aux abords de la plage de la Brune, la mise en sens unique en été, permettraient d'améliorer la circulation des bus et des piétons. Voir le plan de circulation proposé par BVV.

L'association suggère à la nouvelle municipalité de réexaminer l'attribution des cartes/places de stationnement

aux clubs (planche à voile, pétanque, gendarmerie, office de tourisme ...). L'association proposera d'étudier l'accès payant des plages gardées aux non-résidents (à l'instar des communes voisines riveraines).

Un adhérent nous a fait part de son souhait que soit mise en place une politique adaptée de circulation sur le plan d'eau (limitation du nombre et de la puissance des moteurs thermiques, contrôle des mises à l'eau, des ballasts...) en liaison avec les communes riveraines. O. Labasse indique quelques chiffres présentés lors de la commission du SILA du 29 novembre 2019 : 101 demandes de manifestations nautiques/ lacustres, entre 128 et 809 embarcations en simultané sur le Lac, 249 embarcations contrôlées par la DDT et 73 PV, e-foils limités à un horaire et une zone du petit Lac, à 25km/h maxi, 446 mouillages autorisés pour les loueurs, 350/550 mouillages illégaux retirés entre 2015 et 2018, 45 épisodes de vents forts (record 2019 : 130km/h).

Quant au port, dont les pontons, y compris ceux en bon état, ont été démontés en toute hâte par l'ancien adjoint aux travaux à la suite de la tempête du début d'été 2019, une solution provisoire a été adoptée avec la conservation des amarrages (corps morts, chaînes, bouées). Pour BVV, il appartient à la nouvelle municipalité de reprendre le dossier auprès de la DDT pour l'étape 2 (reconstruction), d'autant que l'ensemble des AOT des rives du Lac doit être revu.

O. Labasse avait fait plusieurs propositions à la Mairie, et lors d'une commission « usagers » du SILA, à la suite de la tempête de novembre 2017 pour ce port naturellement très peu abrité (vérification et renforcement des chaînes, poids des corps morts et distanciation/remise en place, limitation ou cohérence avec le poids des embarcations de plus en plus grandes- cf. prise au vent-, lourdes et puissantes). Charles Lacombe rappelle que Robert Gris (1er président de BVV) avait demandé de ne pas bétonner verticalement, comme cela a été fait, le bord du quai Doyen et de préférer des enrochements pour casser la vague.

#### **4) Préparation de l'AGO 2020 et vœu au nouveau Maire.**

Suite aux différents reports de date liés à la crise sanitaire (cf. mail aux adhérents du 6 mai) nous ne savons pas quand la salle de la Veyrière « *inaccessible au moins jusqu'à la fin du mois d'août* » comme décidé par l'ancienne municipalité, sera de nouveau ouverte, et sans restriction de nombre. BVV souhaite que l'AG puisse se tenir le plus tôt possible (1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet), Jean-Claude propose de contacter l'adjoint aux associations. On en saura plus à la fin de l'état d'urgence (10/07 ?) ou la phase 3 du déconfinement. Une autre possibilité serait de tenir notre AG dans une belle nouvelle salle... A défaut nous reporterons à début septembre. La partie statutaire comprendra les rapports : moral du Président, d'activités du Vice-président, et financier du Trésorier. La deuxième partie sera celle du vœux pour la nouvelle mandature qui apporterai une suite constructive à notre « mapping » programmatique du 17 janvier et à « Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants ». Thomas Terrier a promis au Président sa présence et celles des élus concernés.

La formulation a débuté puisque 3 adhérents ont déjà émis des propositions, mais il faut que les administrateurs y contribuent sans attendre pour la rédaction d'une note à présenter lors de l'AG.

#### **5) Voie verte, section Veyrier - Menthon**

Comme convenus avec les CA de BVV et d'ALAE, après avoir regardé les travaux en cours entre Veyrier et Menthon, O. Labasse a eu la confirmation du VP du Conseil Départemental que c'est bien la solution de deux couloirs cyclables qui est mis en œuvre, avec un trottoir plus large côté aval et un plus étroit côté amont. O.L. a suggéré de faire vérifier les largeurs et les bordures aux croisements (et à proximité des arrêts de bus) pour permettre l'usage convenu. O.L a proposé à Denis Duvernay, qui lui a par ailleurs confirmé que le devis a bien été passé avec plantations d'arbres, de l'accompagner la semaine prochaine en cas de visite sur les lieux. En cours de CA nous avons demandé que soit vérifiée la sortie de la route des Crozettes sur la RD 909.

#### **6) Urbanisme et travaux fin de mandat du Maire sortant :**

Beaucoup de Veyrolains et d'adhérents de BVV et d'ALAE s'étonnent du nombre de grues, excavations, travaux... dans la commune. Le Président demande en conséquence à chaque membre du CA de signaler, après vérifications, toutes les anomalies d'autorisation, PC, DP, DA, construction, qu'il pourrait constater avec documents et photos à l'appui pour les renseigner.

#### **7) Questions diverses :**

Le Président indique les actions de ALAE (Association Lac d'Annecy Environnement) : « Espace lac » à Angon, Antenne 5G à Talloires, col de la Forclaz, PC Doussard, PLUI Sources du Lac. Quant au Grenelle il a souhaité qu'il ne soit pas réactivé pendant les campagnes municipales et c'est avec les représentants de la FNAUT ou d'Assurail qu'il a poursuivi le travail d'analyse et de communication pour les mobilités (Tram et Léman Express).

#### **8) Cotisation 2020**

A date, le trésorier n'a reçu que 47 renouvellements, ce qui est peu par rapport aux 109 de 2019, une relance par courrier est à faire, malgré les temps peu favorables ; il est demandé à chaque administrateur de relancer voisins et amis.

**Prochaine réunion du Conseil d'administration : mardi 07 juillet 2020 à 18 h. Lieu à confirmer  
AG : avant mi-juillet ou début septembre, date et lieu à préciser.**